

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Projet Rabaska : la FCCQ demande au gouvernement de prendre une décision dans les plus brefs délais et de mettre ainsi fin aux tergiversations**

**Montréal, le 20 septembre 2007** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) joint sa voix à celle des chambres de commerce de Québec et de Lévis pour demander au gouvernement de prendre une décision dans les plus brefs délais quant au projet de construction du terminal méthanier Rabaska, à Lévis.

Selon la FCCQ, l'incertitude qui plane sur le projet Rabaska est néfaste au développement économique et à l'entrepreneuriat québécois, en plus d'envoyer un mauvais signal aux investisseurs, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs.

De plus, toujours selon la FCCQ, les nombreuses tergiversations entourant ce dossier sont d'autant plus difficiles à comprendre qu'en juillet dernier, le rapport du BAPE confirmait que le projet de construction d'un terminal méthanier à Lévis est sécuritaire, justifié et qu'il aura des effets minimaux sur l'environnement, tout en occasionnant de grandes retombées économiques pour la région de Lévis et pour tout le Québec. « Il ne fait aucun doute à notre esprit que le gouvernement doit suivre la recommandation du BAPE et, à l'instar de sa propre décision dans le projet de terminal méthanier Gros-Cacouna, aller de l'avant dans les plus brefs délais avec le projet Rabaska », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

En terminant, soulignons qu'une décision en faveur du projet Rabaska serait fidèle aux recommandations de la Stratégie énergétique du Québec, présentée en mai 2006 par le gouvernement actuel, qui reconnaissait l'importance de doter le Québec d'une seconde source d'approvisionnement en gaz naturel, notamment par l'implantation d'un ou plusieurs terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Caroline St-Jacques  
Vice-présidente, Communications et Affaires publiques  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Cell. : 514 973-5222